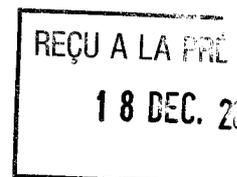


N° CG 2007/I - 4e/02  
Séance du 15 DEC. 2006



**BUDGET PRIMITIF 2007  
PREVENTION SOCIALE ET MEDICO SOCIALE**

**POLITIQUES :** G 01 SANTE  
G 02 PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE  
G 03 PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de la Solidarité et des Commissions réunies,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

- ☞ Adopte les orientations de ce rapport en approuvant les moyens nécessaires aux diverses actions en matière de santé, de protection maternelle et infantile et de protection de l'enfance.
- ☞ Autorise à signer l'ensemble des décisions se rapportant à la mise en œuvre de ce budget,
- ☞ Autorise le versement des participations correspondantes mentionnées dans le rapport et dans la délibération avec ses annexes et tableaux joints.
- ☞ Décide des montants reconduits et récapitulés dans le tableau joint en annexe en faveur des familles d'accueils.
- ☞ Décide que la campagne budgétaire des établissements d'accueils d'enfants sera menée à effectifs constants, hormis le poste de psychiatre, ceux de surveillants de nuits et les éventuelles mesures liées à la législation.

↳ Approuve les fiches jointes de mise à jour du Règlement Départemental d' Aide Sociale ( RDAS )

↳ Approuve les conventions à passer avec l' Association Le Cap ainsi que les avenants concernant les Centres de Planification et d' Education Familiale du « Parc » à Colmar, de Guebwiller, Mulhouse et de Thann et m'autoriser à les signer.

↳ Attribue les subventions suivantes :

- Association ARDETHO pour un montant de 12 000 €
- Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer pour un montant de 20 000 €
- Association pour la Recherche Epidémiologique par les Registres dans le Haut-Rhin pour un montant de 85 000 €
- Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires et la Tuberculose pour un montant de 40 000 €
- Association Accueillir la Vie pour un montant de 5 000 €
- Mouvement Français pour le Planning Familial pour un montant de 15 000 €

↳ Inscrit les crédits suivants :

- 1 758 062,80 € au titre de la politique de Promotion de la Santé,
- 1 696 528 € au titre de la Protection Maternelle et Infantile dont 370 407 € affectés à l'investissement,
- 66 058 085 € au titre de la Protection de l'Enfance dont :
- 406 190 € affectés à l'investissement.
- 8 933 705 € pour les actions de prévention et les aides à domicile
- 47 411 590 € pour l'hébergement en institutions (maisons d'enfants, pouponnières, centres maternels et C.H.R.S. habilités) dont 406 190 € en crédits de paiements au titre du programme d'investissement en faveur des maisons d'enfants,
- 9 403 290 € pour l'accueil familial,
- 39 500 € pour des frais médicaux,
- 270 000 € au titre pour les frais communs pour le Pôle Solidarité,
- 210 487 € destiné aux organismes oeuvrant pour l'enfance et donner compétence à la commission permanente aux fins d'affecter les participations de chaque association,
- 36 000 € pour le Service National d'Accueil Téléphonique de lutte contre l'enfance maltraitée,

↳ donne délégation à la Commission Permanente :

- pour le suivi de l'ensemble des opérations prévues dans le présent rapport,
- pour l'examen des conventions avec les associations de travailleuses familiales et le cas échéant pour autoriser leur signature,
- pour examiner les dossiers des différentes associations en vue de l'attribution des subventions,

- pour analyser les conventions à intervenir en 2007, relatives au prix de journée globalisé des Maisons d'Enfants et le cas échéant d'autoriser leur signature,
- pour l'analyse des conventions à intervenir en 2007, concernant l'attribution de dotations pluriannuelles aux Maisons d'Enfants et d'autoriser leur signature le cas échéant.

REÇU A LA PRÉFECTURE  
18 DEC. 2006

LE PRÉSIDENT



Charles BUTTNER

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet 18 DEC. 2006  
Publication 29 DEC. 2006  
Poste : .....  
..... Général  
..... délégué



Ludovic LIONS

Adopté

.....voix contre

.....abstentions